

Souscription en faveur de l'ajout d'une troisième piste d'atterrissage au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes

Il est indéniable que le projet d'aéroport Grand Ouest porté par Vinci et Jean-Marc Ayrault a eu de nombreuses retombées positives :

- Pendant plus de 40 ans, les terres rachetées par AGO ont été tenues à l'écart du remembrement et de quelques uns des dégâts les plus flagrants de l'agriculture industrielle.
- Ces terres offrent aujourd'hui un refuge pour certaines espèces rares, refuge précieux dans une région gravement touchée par l'extension des métropoles.
- Depuis quelques années, la lutte contre le projet d'aéroport a transformé l'ensemble de la ZAD en un formidable terrain d'expérimentation, d'invention et d'entraînement à la résistance.
- Enfin, pour ceux des propriétaires qui accordent à l'argent plus d'importance que toute autre lien au monde qui les entoure, les dédommagements offerts par AGO pour leur permettre de laisser la place à ce peuple naissant n'ont pas été négligeables.

Mais aujourd'hui, il faut aller plus loin.

Nous pensons que les plans actuels, avec deux pistes d'atterrissages seulement, n'est pas à la hauteur de la mégalomanie des aménageurs (il suffit de penser que dans une bourgade comme New York, le seul aéroport J.F.K. comporte quatre pistes sur 2000 ha). Et surtout, étant donné le formidable attrait que suscite la possibilité de rejoindre la ZAD, d'y construire, cultiver, de renouer avec le commun et d'y apprendre à se battre, il est à envisager très prochainement que les limites actuelles du terrain, telles que définies par l'aéroport et le barreau routier, ne soient trop étroites.

N'attendons pas d'être débordés, pensons dès aujourd'hui les conditions d'un développement harmonieux de la Zone.

Nous demandons solennellement l'inscription au projet d'une troisième piste d'atterrissage, et proposons qu'elle se situe au niveau de la route reliant les Ardillières au Chêne des Perrières.

Par ailleurs, il va de soi qu'un aéroport n'arrive jamais seul, et demandons que soient rendus publics au plus vite l'ensemble des aménagements, centres commerciaux, hôtels, lignes électriques, etc., qui ne manqueront pas de transformer une large zone alentour en cet espace semi désertique et anxiogène qui encercle habituellement les zones aéroportuaires.

Ceci afin de permettre aux habitants des environs qui ne se sentent qu'à moitié concernés par le projet de rejoindre le mouvement d'opposition en toute connaissance de cause. Ceci également en vue de permettre à la ZAD un développement plus complexe, plus étendu sur le territoire, moins ramassé sur lui-même.

Puisqu'il apparait aujourd'hui de plus en plus clairement que les habitants de la zone n'en partiront pas, ces propositions sont faites à la commission de dialogue dans le souci de l'aider à déboucher sur des propositions concrètes.

En espérant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de notre mépris le plus sincère.